

AU FIL DE LA SEMAINE

HISTOIRE Le Consulat, puis l'Empire ont marqué de leur empreinte le domaine agricole. Les décisions de Napoléon 1^{er} ont particulièrement impacté l'Île-de-France.

Napoléon et l'agriculture : un regard particulier sur l'Île-de-France

La commémoration de la mort de Napoléon 1^{er} a déclenché une foule de publications, mais rares sont celles qui font état du rôle joué par le Consulat puis l'Empire dans le domaine agricole. Beaucoup de décisions ont pourtant été prises, suivies de réalisations à l'initiative d'un premier Consul devenu ensuite Empereur des Français. L'Île-de-France est particulièrement concernée par ces choix. Le cadre général qui a marqué le Consulat et le début de l'Empire est « le retour à un ordre établi » après les tourments révolutionnaires, « un ordre salué par les travailleurs de la terre », désormais « on travaille, on produit et on vend ». Ce retour à l'ordre s'est accompagné d'une assurance garantissant à tous les acquéreurs de « biens nationaux » la propriété de leurs biens. Et le maintien de l'abandon du droit d'aînesse donne à tous les héritiers une possibilité de rester sur la terre de leurs parents (même si cela a morcelé à l'extrême le parcellaire).

Création du cadastre

Pour bien fixer la propriété mais aussi s'assurer d'une rentrée régulière des impôts, en 1801 « un cadastre général » est créé, puis en 1807 « un cadastre parcellaire » dont la réalisation s'accéléra à partir de 1815 pour se terminer en 1850. Mais en 1814, 9000 communes ont déjà été arpentées et 37 millions de parcelles sont concernées. Ce cadastre, jugé à l'époque comme « une œuvre magnifique » fait école dans le monde entier. Sous l'Empire, l'agriculture occupe 18 millions de paysans sur une population de 30 millions de Français, les moyens de culture s'améliorent trop lentement et nécessitent beaucoup de main-d'œuvre, mais la conscription prive les campagnes de beaucoup de jeunes. En 1805, 5000 prisonniers de guerre sont envoyés en renfort pour l'agriculture seine-et-marnaise, sans véritable succès. Le recul progressif de la jachère libère de la place pour le blé (90000 hectares en Seine-et-Marne en 1815) et les prairies artificielles. La pratique du marnage et du chaulage, bien qu'encore timide, améliorera les rendements. La population reste malgré tout hantée par les disettes liées à de mauvaises moissons comme celle de 1812, consécutive aux conditions météorolo-

giques désastreuses. On récolte en moyenne 8 à 15 quintaux de blé à l'hectare et le prix varie du simple au triple. La culture de la pomme de terre continue de se développer, une assurance contre les disettes. La météo a aussi toute son importance sur la production de vin. L'Île-de-France compte sous l'Empire 40000 hectares de vignes et Napoléon veille à la fourniture de ses troupes « qui ne doivent manquer ni de pain ni de vin ». Il faut noter le travail remarquable de Chaptal, alors ministre de l'Intérieur de Bonaparte : il fait recenser en 1801 tous les cépages régionaux de vigne, demandant aux préfets des boutures pour implanter en 1803 une collection dans les jardins du Luxembourg à Paris. Les départements d'Île-de-France répondront en envoyant des boutures de cépages « Gouais ou Gouet » et « Samoreau ou Samoirreau ». Source d'énergie essentielle (on est au début du charbon), le bois manque. La gestion des forêts devient une priorité avec la création d'une administration générale en 1801, suivie de 250 textes jusqu'en 1815 pour régler coupes et glanages. Les espaces forestiers représentaient moins de 15% du territoire (contre plus de 30% aujourd'hui).

La betterave arrive

En 1747, Markgraf montre qu'on peut extraire du sucre de la betterave, racine alors réservée aux animaux, son élève Charles Achard sera d'ailleurs l'auteur d'un « Traité complet sur le sucre européen de betterave ». Philippe Victoire de Vilmorin, avant la Révolution, avait travaillé la sélection des betteraves en croisant l'espèce cultivée avec une espèce sauvage à teneur en sucre plus élevée. Ses travaux seront poursuivis après l'Empire par son petit fils Louis de Vilmorin.

En novembre 1806, l'Empereur décrète un « Blocus continental » pour affaiblir l'Angleterre. Ce blocus coupe l'Hexagone de l'approvisionnement en sucre des Antilles. Il faut absolument développer une autre ressource, ce sera le sucre de betterave. En 1808, le sucre de canne disparaît du marché français, le prix du sucre augmente, poussant plusieurs « chimistes » à des essais de fabrication. Des établissements sont créés à Saint-Ouen et dans l'ancienne abbaye de Chelles, sans grande suite. Benjamin Delessert, d'abord raf-

fineur « dans la première usine de sucre » créée à Passy (quartier de Paris aujourd'hui) en 1802, aura plus de succès. En 1811, il signale à Chaptal que ses travaux d'extraction du sucre de betterave ont réussi, une visite de l'Empereur est alors organisée. Delessert offre à l'Empereur des pains de sucre parfaitement cristallisés. Napoléon lui remettra la Légion d'honneur « en reconnaissance de ses travaux » et le fera plus tard Baron d'Empire. Dans chaque département, les préfets sont invités à développer les surfaces consacrées aux betteraves : 2000 hectares sont prévus en Seine-et-Oise et 1000 en Seine-et-Marne. Dans ce département, en 1811, le maire de Réau est « officiellement invité » par Monsieur le Préfet « à ensemen- cer en betteraves à titre d'essai, pour en extraire le jus » mais c'est « de façon plus autoritaire » qu'à Brie-Comte-Robert on demande à dix cultivateurs de semer trois hectares de betteraves. Toutefois, en 1812 la Seine-et-Marne n'a semé que 500 hectares. Dans la région, des sucreries ouvrent à Rambouillet, Seine-Port et à Nanteau-sur-Lunain.

Mouton et chevaux pour l'élevage

En élevage, l'effort napoléonien portera sur les mouton et chevaux. La France compte alors près de 7 millions de bovins (18 aujourd'hui) et 30 millions d'ovins (5 millions actuellement) et un peu plus de 2 millions d'équidés (1 million à ce jour). Ce sont les régions de culture du Bassin parisien qui regroupent en France les plus gros effectifs de moutons (lire encadré). Concernant les bovins, le cheptel laitier domine en Île-de-France, avec plus de 100000 vaches laitières dont 5000 dans le département de la Seine où il existe deux gros marchés près de Paris, à Gentilly et à La Chapelle-Saint-Denis. « Peu de fromages étaient renommés à l'époque et faisaient l'objet d'un commerce, si ce n'était le brie dans la région parisienne » ; un brie que l'on fera « roi des fromages » au Congrès de Vienne après la chute de l'Empire.

L'Île-de-France n'étant pas une région d'engraissement, elle est quasiment absente de l'approvisionnement parisien en viande bovine. En 1806, sur 100000 bovins gras qui arrivent (à pied !) annuellement sur les

marchés parisiens, la Normandie et le Centre-Ouest assurent plus des deux tiers des arrivages. Si les travaux des champs et le roulage mobilisaient plus de 90% des chevaux, toute l'attention de Napoléon portait sur l'armée pour laquelle il fallait de plus en plus de chevaux. De 1805 à 1815, les effectifs passent de 1,8 million à 2,1 millions. Napoléon a un œil bienveillant pour les Maîtres de poste « exemptés de confiscation » tant leur rôle est important, notamment pour le service des estafettes. Les concours d'animaux se développent, favorisés par une forte demande. La production de chevaux « origine France » progresse. Près des deux tiers des chevaux sont issus d'élevages français en 1810. Au début de la Révolution, l'Assemblée constituante avait supprimé les Haras dont le régime était jugé « prohibitif ». Un décret impérial le 4 juillet 1806 les rétablit officiellement avec « un objectif de soutien militaire ». Six arrondissements et trente-deux dépôts d'étalons sont créés et on rattache aux Haras impériaux les écoles vétérinaires d'Alfort et Lyon. En 1802, le Haras du Pin, laissé à l'abandon depuis 1790, est reconnu d'utilité publique. Il faut des chevaux pour toutes les disciplines de l'armée, de la cavalerie légère à la traction... Plus de 100000 chevaux seront mobilisés lors de la dernière grande campagne de Napoléon. L'Empereur semble apprécier particulièrement les chevaux ardennais pour leur robustesse et leur résistance,

notamment lors de la terrible retraite de Russie. Enfin, s'il faudra attendre 1866 pour autoriser la vente de viande de cheval, les disettes de 1811-1812 verront le développement de cette consommation dans les quartiers urbains populaires.

Sous le Consulat et l'Empire, on note globalement un développement du secteur agricole, la Seine-et-Marne « étant l'un des départements où l'agriculture progresse le plus » pour reprendre les termes même de l'Empereur en 1805. Néanmoins, le manque de main-d'œuvre et de moyens de traction, des progrès agronomiques trop lents, pénalisent l'agriculture seine-et-marnaise. Le rythme des guerres est un lourd handicap, surtout à la fin de l'Empire. Ainsi, en 1814, « l'invasion » des armées coalisées contre la France « causera de grands dommages dans les campagnes et les villages ». Elle sera également responsable d'une grave épizootie de peste bovine qui fera beaucoup de dégâts dans les troupeaux seine-et-marnais.

JEAN-MICHEL BESANCENOT

*La collection des cépages implantés par Chaptal a été illustrée par Pierre Joseph Redouté. Ces illustrations feront l'objet d'un très bel ouvrage que l'Académie d'agriculture fera paraître à l'automne prochain.

Sources : Almanach 1811 Académie d'agriculture, ouvrages de Claude Cajot, Arthur Conte, Abbé Denis, la CGB (qui a fêté ses 100 ans le 3 juin), Pierre Olivier Fancia, Bernard Heude, ITB, Jean de Kervasdoue, Christine Lang, Chantal Lheureux-Prévost, Bernadette Lizet, Philippe Madeline, Edme Millard, Jean-Marc Morisseau, René-Charles Plancke, Daniel Roche, SNFS (Helot, Lindet).

LA « MÉRINISATION »

On doit à Louis XVI l'arrivée à Rambouillet en 1786 d'une troupe de moutons mérinos venant d'Espagne dans le but d'améliorer la qualité de la laine française. La même motivation animera le premier Consul puis l'Empereur pour poursuivre et amplifier la « mérinisation » du troupeau français. « L'amélioration des laines est une nécessité impérieuse ». Cela se justifiera d'autant plus que l'Angleterre, avant le blocus, interdit l'importation de reproducteurs ovins. La Bergerie impériale est construite à Rambouillet en 1805-1806, face à la Ferme royale et marque le lancement d'autres bergeries impériales en France, « véritables sanctuaires dédiés au mérinos ». La race mérinos doit améliorer les races locales grâce à la mise à disposition de béliers dans les élevages. Les croisements n'allant pas assez vite, en 1811 un décret impérial va créer des dépôts de béliers chez « de gros propriétaires ou fermiers ». Objectif affiché : 500 dépôts en sept ans et le ministre de l'Intérieur Montalivet estime qu'en quatorze ans « la mérinisation » sera terminée. Mais les choses n'iront pas aussi vite. En Seine-et-Marne, Tessier (qui acheta les mérinos pour le compte de Louis XVI) fut un promoteur briard du mérinos avec sa ferme de Beton-Bazoches.